

# HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
MRC DES LAURENTIDES

À la session ordinaire du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 11<sup>e</sup> jour du mois de février 2020 à 19h au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présent Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ère) Messieurs Louis Laurier, Jean-François Perrier, Dean Brisson, Donald Richard et Benoit Gratton.

Madame Fanny Véronique Couture, conseillère, est absente (absence motivée, motif personnel).

Formant tous quorum sous la présidence de Madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Karine Maurice-Trudel, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

## **OUVERTURE DE LA SESSION**

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2020.
- 3) Ratification des déboursés.

## **AFFAIRES COMMENCÉES :**

- 4) Demande de subvention programme d'aide à la voirie locale volets accélération des investissements sur le réseau routier local et redressement des infrastructures routières locales (chemin de la Rouge 758 847\$)
- 5) Période de questions.

## **AFFAIRES NOUVELLES :**

- 6) Correspondance :
- 7) Journées de la persévérance scolaire.
- 8) Offres de services professionnels, vérification débitmètre.
- 9) Offres de services professionnels, assistance technique Stratégie d'économie d'eau potable.
- 10) Dépôt du projet de règlement (2020)-100-29 de la Ville de Mont-Tremblant, modifiant le règlement (2008)-100 plan d'urbanisme relativement à diverses dispositions.
- 11) Achat d'un radar pédagogique et de panneaux silhouettes (2).
- 12) Emplois d'été Canada 2020 - appel de demandes.
- 13) Rencontre citoyenne.
- 14) Frais de déplacement bibliothèque.
- 15) Comptoir alimentaire.
- 16) Cours de danse.
- 17) Varia : a) St-Jean Baptiste.
- 18) Période de questions.
- 19) Levée de la session.

**RÉSOLUTION 20-20**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que l'ordre du jour est adopté tel que modifié, ajout au point varia du point a) St-Jean Baptiste.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 21-20**  
**RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2020**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu :

Que la secrétaire est exempte de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2020, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2020 est adopté tel que rédigé.

Résolutions 01-20 à 19-20 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 22-20**  
**RATIFICATION DES DÉBOURSÉS**

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 9503 à 9541 inclusivement, pour un montant de 47 298.75\$ et des comptes à payer au 11/02/2020 au montant de 4269.49\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 5248 à 5283 inclusivement pour un montant de 18 797.38\$.

**Comptes payés à approuver**

<b>Numéros</b>	<b>Payé à</b>	<b>détails</b>	<b>Montant</b>
9503	Asisto inc.	Vérification du débitmètre	1 201.49\$
9504	Association des Directeurs Municipaux du Québec	Renouvellement annuel ADMQ (2)	1 070.42\$
9505	Bell Canda	Téléphone ordinateur eau potable Téléphone station de pompage	149.25\$
9506	CRSBP des Laurentides	Contributions 2020	5 008.43\$
9507	Denommé Nancy	Rem. Frais non-résident	100.00\$
9508	Fédération Québécoise des Municipalités	Formation comportement éthique (2)	689.86\$
9509	Ultima	Assurances 2020 - avenant	112.00\$
9510	H2lab inc.	Analyses d'eau retour à la conformité	459.90\$
9511	Morneau Shepell Ltée	Mutuelle de prévention janvier 2020	76.42\$
9512	M.R.C. des Laurentides	Serv. Télécom. Du 01/10/19 au 31/12/19	377.43\$
9513	Québec Municipal	Adhésion annuelle	197.37\$
9514	Régie Incendie Nord Ouest Laurentides	Quote-part 2020 - 1er versement	17 645.75\$
9515	Énergies Sonic inc.	Diesel, huile à chauffage	5 598.98\$
9516	Thibodeau André	Rem. Frais non-résident	50.00\$

9517	Ville de Ste-Agathe-des-Monts	Ouv. Dossier cour municipale novembre 2019	86.23\$
9518	Brosseau Benoit	Remb. achat bottes de travail	114.83\$
9519	Marier Claude	Remb. frais non-résident	20.00\$
9520	Prévost Benoit	Remb. achat bottes de travail	114.96\$
9521	Provost Fabien	Entretien patinoire 2019-2020 - 2è vers. Entretien ménager toilette patinoire	2 200.00 \$
9522	Ministère du Revenu du Québec	DAS janvier 2020	7 580.85\$
9523	Receveur Général du Canada	DAS janvier 2020	2 787.25\$
9524	Dubé Guyot inc.	Perception de taxes	333.95\$
9525	Hydro-Québec	Éclairage des rues & location poteaux	651.37\$
9526	M.R.C. des Laurentides	Constats du 01/10/19 au 31/12/19 règl. Système d'alarme	54.77\$
9527	Municipalité de Brébeuf	Déneigement 2019-2020 ch. du Lac-à-la-Loutre	283.46\$
9528	Pilon & Ménard, Huissiers de Justice inc.	Remise d'une mise en demeure	87.04\$
9529	Pompas Sanitaire Mont-Tremblant	Vidange fosse scellée 203, rue Principale	235.70\$
9530	Purolator inc.	Frais de transport	11.04\$
5248-5283	Employés	Salaires janvier 2020	18 797.38\$
<b>TOTAL</b>			<b>66 096.13\$</b>

**COMPTES À PAYER À APPROUVER**

<b>Numéros</b>	<b>Payé à</b>	<b>détails</b>	<b>Montant</b>
9531	Carquest Canada Ltée	Filtres à huile, huile	471.69\$
9532	Chauffage Laurentien 2000 inc.	Réparer laveuse à pression	105.77\$
9533	Gilbert P. Miller & Fils	Niveleuse (15/01)	431.16\$
9534	Machineries Forget	Replacer ballon à air	355.32\$
9535	Matériaux R. McLaughlin inc.	Peinture, boulons, écrou, ens. Chalumeau, ampoules	134.17\$
9536	PG Solutions inc.	Comptes de taxes, enveloppes, rappels de taxes, chèques	1 395.21\$
9537	Pièces d'Auto P.B. Gareau inc.	Boyau hydraulique, raccords	43.01\$
9538	Signal Services inc.	Inspection boîte de contrôle flèche	96.58\$
9539	La Coop Ferme du Nord	Chlore	126.36\$
9540	Sterling Marking Products inc.	Licences de chien 2020	156.60\$
9541	Visa Desjardins	Lait, crème à café, essence, timbres, courrier recommandé, plateau à peinture, pinceaux, rouleaux, don randonnée sous les étoiles	953.62\$
<b>TOTAL</b>			<b>4 269.49\$</b>

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

---

Karine Maurice-Trudel  
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

## **RÉSOLUTION 23-20**

### **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE/MESURES PARTICULIÈRES VOLETS-ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL ET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES /DOSSIER RIRL-2017-746/PROJET : RÉHABILITATION EN PROFONDEUR ET RECONSTRUCTION SUR LE CHEMIN DE LA ROUGE**

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a pris connaissance des mesures particulières applicables exclusivement aux demandes d'aide financière complètes et admissibles reçues entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 mars 2020 dans le cadre des volets Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les mesures particulières ont préséance sur les modalités d'application des volets AIRRL et RIRL;

ATTENDU QUE le Ministère versera 90% du montant de l'aide financière au comptant dans les meilleurs délais suivant la signature de la lettre d'annonce par le ministre;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée dans le mois suivant la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 janvier 2021;

ATTENDU QUE le dernier versement est conditionnel à l'acceptation par le ministre de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE le solde de l'aide financière, s'il y a lieu, fera l'objet d'un versement unique au comptant en fonction de la dépense réelle admissible sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'apparaissant à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau s'engage à rembourser sans délai le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour les sommes versées en trop lorsque :

- Le premier versement d'aide financière est supérieur à l'aide financière verser déterminée à la section 4.7.2 (pour le volet RIRL) ou à la section 5.7 (pour le volet AIRRL);
- Si le projet est annulé par le bénéficiaire ou reporté le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère, le cas échéant;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce et, au plus tard le 31 décembre 2020, sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière sur :

- L'estimation détaillée du coût des travaux.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu :

Que le conseil de la municipalité d'Huberdeau confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

## **RÉSOLUTION 24-20**

## **JOURNÉE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** le taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des adolescents des Laurentides s'élève à 81.6% chez les filles et 69.9% chez les garçons;

**CONSIDÉRANT QUE** les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000\$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000\$ durant toute la durée de sa vie active;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- Court 1.7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
- Court 1.7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

**CONSIDÉRANT QUE** les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, bénévolat, don de sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé);

**CONSIDÉRANT QU'**il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000\$ et 20 000\$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000\$ par décrocheur;

**CONSIDÉRANT QUE** le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie des Laurentides lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

**CONSIDÉRANT QUE** les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL) organisent du 17 au 21 février 2020 des Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de plusieurs activités dans les différentes communautés et écoles de notre région;

**CONSIDÉRANT QUE** les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

De déclarer les 17, 18, 19, 20 et 21 février 2020 comme étant les Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité;

D'appuyer le PREL et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire des Laurentides, une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

De faire parvenir copie de cette résolution au PREL.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 25-20**

## **OFFRES DE SERVICES VÉRIFICATION DÉBITMÈTRE**

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été faites auprès de 2 fournisseurs pour effectuer la vérification du débitmètre;

CONSIDÉRANT QUE 2 offres de services ont été reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu;

Que l'offre reçue de Nordikeau en date du 27 janvier 2020 au montant de 995\$ plus taxes est retenue celle-ci étant la plus basse et conforme à notre demande;

Offre :

Assisto : 1 050\$

Nordikeau : 995\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

## **RÉSOLUTION 26-20**

### **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS / ASSISTANCE TECHNIQUE EN LIEN AVEC LE SQEEP**

ATTENDU QU'afin de se conformer à la Stratégie d'économie d'eau potable la municipalité doit compléter certains formulaires pour le 1<sup>er</sup> septembre 2020;

ATTENDU QU'une offre des services professionnels nous a été transmise consistant en :

- Prise en charge de l'audit de l'AWWA
- Prise en charge du bilan 2019 du MAMH
- Prise en charge de l'outil BI 2020
- Compilation des données de consommation des compteurs ICI et Résidentiels
- Validation de la représentativité de l'échantillon des compteurs résidentiels
- Communications avec le MAMH jusqu'à l'approbation finale du bilan 2019.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que l'offre de services professionnels « Assistance technique en lien avec la SQEEP » reçue de Nordikeau en date du 27 janvier 2020 et portant le numéro 80000-001-8781 au montant de 1 800,00\$ est acceptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

## **RÉSOLUTION 27-20**

### **DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT (2020)-100-29 DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil confirme le dépôt du projet de règlement (2020)-100-29 modifiant le règlement (2008)-100 plan d'urbanisme relativement à diverses dispositions par la Ville de Mont-Tremblant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 28-20****ACHAT D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE ET DE PANNEAUX SILHOUETTES**

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été faites auprès de 3 fournisseurs pour la fourniture d'un afficheur de vitesse radar;

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix a été faite auprès d'un fournisseur pour la fourniture de 2 panneaux silhouettes recto verso flexibles;

CONSIDÉRANT QUE les offres reçues de Signalisation Kalitec inc, pour les 2 demandes sont les plus basses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu;

Que le conseil autorise l'achat d'un afficheur de vitesse (radar) au coût de 3 625\$ plus taxes ainsi que 2 panneaux silhouettes flexibles de Signalisation Kalitec au coût de 572\$ chacun plus taxes, des frais de livraison de 225\$ sont applicables sur cette commande.

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	RADAR 50W Ensemble	RADAR 100W	PANNEAUX SILHOUETTES
Signalisation Kalitec	3 625.00\$	5 110.00\$	572.00\$ chacun
Consultants JMJ	N/A	3 900.00\$	N/A
Signal Services inc.	N/A	4 482.00\$	N/A

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 29-20****DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2020**

ATTENDU QUE la date limite pour déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme emploi d'été Canada 2019 est le 24 février 2020;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Huberdeau désire faire une demande pour 1 jeune pour aider aux travaux publics durant une période de 8 semaines durant l'été 2020, soit du lundi 6 juillet 2020 au vendredi 28 août 2020 inclusivement;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Huberdeau est admissible à une contribution pouvant aller jusqu'à 50% du salaire horaire minimum en vigueur;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Huberdeau s'engage à assumer l'ensemble des charges sociales ainsi que la partie du salaire pour laquelle aucune contribution n'est versée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

Que Mme Guylaine Maurice, directrice générale, est autorisée à faire une demande d'aide financière dans le cadre du programme emploi d'été Canada 2020, pour un jeune, pour une période de 8 semaines au taux horaire de 14\$ l'heure pour un travail de 40 heures semaines.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 30-20**

## **AUTORISATION FRAIS DE DÉPLACEMENT BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu :

Que la responsable de la bibliothèque, Madame Carole Lachance, est autorisée à se déplacer à Sainte-Agathe-des-Monts le 9 mars 2020 afin de faire le choix de livres, les frais de déplacement et de repas sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

## **RÉSOLUTION 31-20** **COURS DE DANSE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que le conseil autorise en guise de contribution, le prêt de la salle municipale de façon gratuite, les mercredis soir, du 19 février au 22 avril 2020 inclusivement, pour de cours de danse.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

## **RÉSOLUTION 32-20** **LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que la session soit levée, il est 20h10.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Karine Maurice-Trudel,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Évelyne Charbonneau, mairesse.